

## Position

Le Conseil de quartier Saint-Roch se prononce **en faveur du maintien du programme régulier et de l'adaptation scolaire à l'école secondaire Cardinal Roy**. Nous nous opposons formellement à un changement de vocation qui privilégierait une exclusivité du programme sport-arts-études dans notre école de quartier. Pour les raisons qui suivent, nous joignons notre voix à celle du Comité de citoyens Saint-Sauveur :

- L'éducation publique gratuite est un droit, ce qui implique que tous les jeunes des secteurs Saint-Roch et Saint-Sauveur devraient avoir accès à leur école de quartier;
- Le programme Sports-Arts-Études entraîne des coûts qui sont un obstacle à l'accessibilité pour certaines familles;
- Les élèves actuellement inscrits au programme régulier et à l'adaptation scolaire devront être redéployés dans d'autres écoles, dont Vanier et Limoilou, ce qui contribue à dévitaliser notre quartier;
- L'instabilité et les difficultés liées au transport sont des facteurs de risque reconnus dans la littérature scientifique qui se penche sur le décrochage (CREVALE, 2018 ; Potvin & Dimitri ; 2012);
- Nous souhaitons une vie de quartier animée dans laquelle chaque jeune trouve sa place.